

Préambule

L'année 2020 est marquée par un résultat comptable (aux normes du P.C.G.) excédentaire de 845 550 euros après retraitements.

Le résultat administratif est le résultat le plus représentatif en termes d'équilibre budgétaire du fait du mécanisme des reprises des résultats antérieurs par les autorités de tarification (ARS, départements ou villes) et il est excédentaire de 252 614,32 euros après reprise des excédents et des déficits antérieurs cumulés de 19 741,73 euros. *Le différentiel de résultat provient exclusivement du retraitement de la provision pour indemnités de fin de carrière d'un montant de 612 677,41 euros, acceptée par les autorités de tarification dans les comptes administratifs et retraitée comptablement dans la présentation des comptes combinés de l'année.*

Activité et exploitation

Le total des produits de l'année 2020 s'élève à 36 773 610 euros contre 34 629 579 euros en 2019.

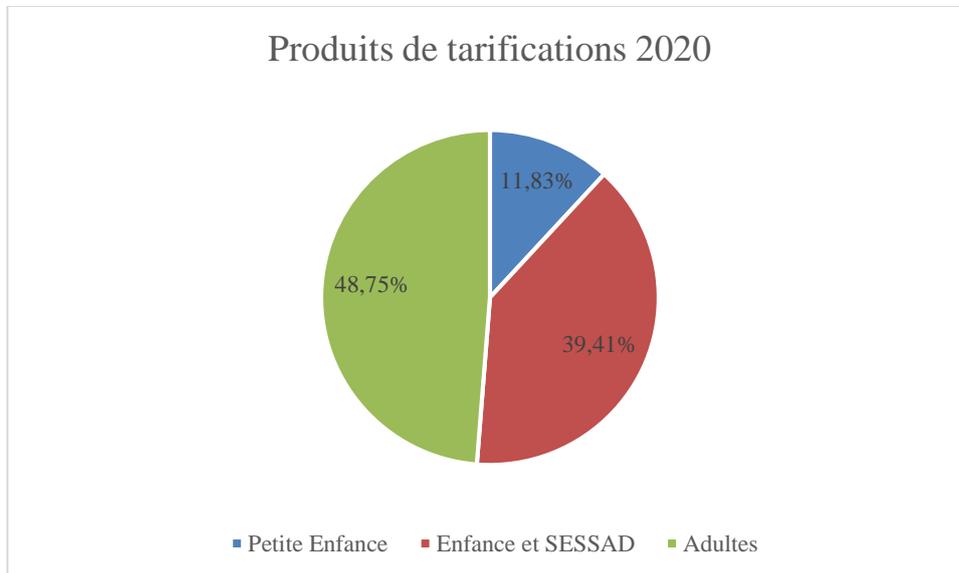
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Conformément aux recommandations émises par les agences régionales de santé et les conseils départementaux, il a été maintenu la tarification des prix de journées et des dotations globales sur l'année malgré les fermetures des établissements pendant la période de confinement. D'autres parts, des crédits non reconductibles ont été alloués pour un montant total de 359 016 euros afin de financer les primes exceptionnelles versées aux salariés ainsi que le financement des matériels spécifiques (masques, gel, blouses...)

Certains établissements ont connu une augmentation significative de leurs prix de journées au titre de l'année 2020 tels que le Foyer d'accueil médicalisé Jacques-Cœur ou la Résidence Hacienda du fait du mécanisme des reprises de résultats antérieurs. L'IME les Hortillons et l'IEM de Montreuil ont, pour la première année, organisé, sur la période du mois d'Août, des séjours de répit aux familles, entraînant une augmentation des produits de tarification.

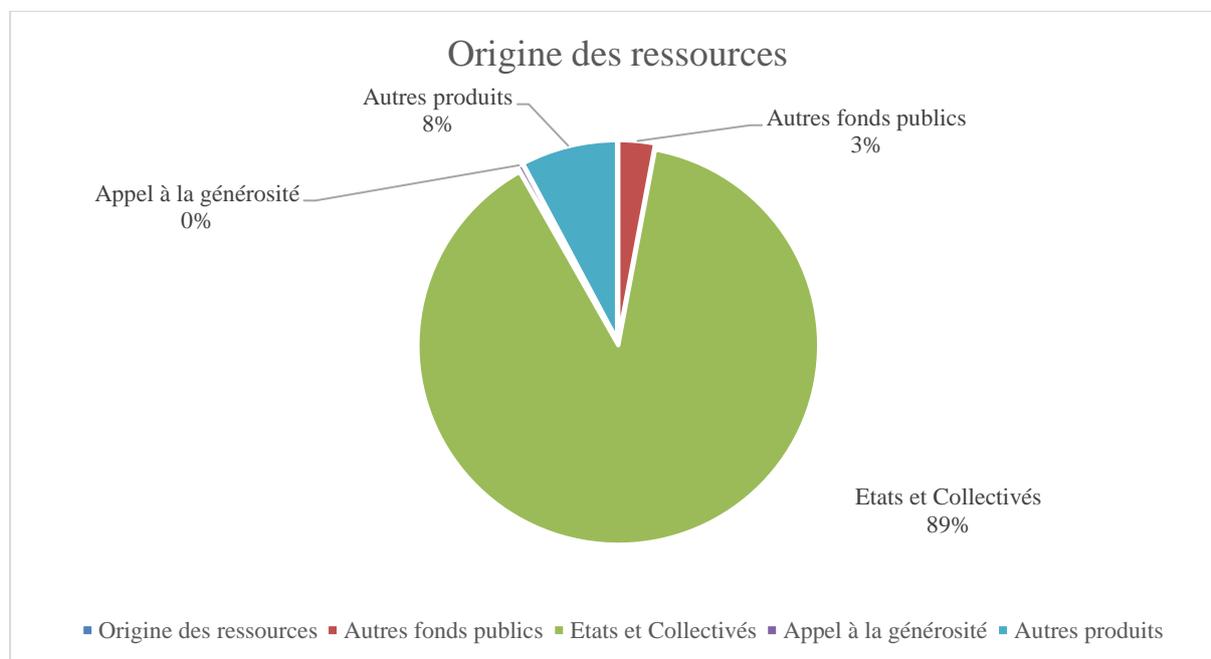
	Evolution 2019/2020	2020	2019	2018
Ressources	6,19%	36 773 610	34 629 579	33 804 957
<i>dont</i> Dotations et produits de tarification	4,62%	29 108 837	27 822 630	26 147 744
Subventions d'exploitations	-1,41%	3 576 445	3 627 753	3 813 772
Dons et cotisations	-38,51%	158 357	257 536	214 230
Prestations de services	-24,51%	1 079 480	1 429 986	1 351 477
Produits Financiers		2 569	407	16 672
Produits Exceptionnels	3,11%	979 931	950 386	1 984 978
Emplois	0,29%	35 928 060	35 822 985	33 846 567
<i>dont</i> Charges de Personnel	-4,30%	22 201 445	23 198 911	21 801 470
Charges Financières	-14,15%	36 795	42 858	55 327
Charges Exceptionnelles	-40,10%	958 346	1 599 916	2 227 838
Résultat		845 550	- 1 193 406	- 41 610

Rapport du Trésorier 2020

Les ressources de l'association sont réparties de la manière suivante en fonction des différents pôles d'activités :



L'origine des ressources de l'association peut être classée selon quatre catégories :



NB : les autres produits correspondent aux participations des usagers, aux prestations familiales facturées au sein des EAJE et aux produits exceptionnels de l'exercice.

Analyse bilancielle

- Le fond de roulement net global est positif à hauteur de 11 118 515 euros. Il correspond à légèrement plus d'un trimestre d'activité. Cet indicateur permet de mettre en avant un très bon équilibre financier de l'association et notamment que les ressources permanentes de l'association, constitué des fonds propres (réserves, subventions, provisions) et des emprunts couvrent l'actif immobilisé. Le fonds de roulement d'investissement et le fond de roulement d'exploitation sont tous les deux positifs à la clôture des comptes comme les années précédentes.

- Le besoin en fonds de roulement de l'association s'est amélioré en 2020 par rapport à 2019. Il ressort à hauteur de 3 106 933 euros contre 5 037 852 euros en 2019. Il met une nouvelle fois en exergue les délais de paiement des créanciers (notamment les départements de la Seine-Saint-Denis et de l'Essonne) qui toutefois ce sont améliorés cette année. Le passage en C.P.O.M. en 2022 améliorera cette situation par un délai de paiement plus réduit (dotation mensuelle versée sur la base du budget alloué pour les établissements financés en prix de journée par l'ARS)

- La trésorerie globale est positive et s'est considérablement améliorée. Elle s'élève à 8 011 582 euros.

L'ensemble des ratios financiers présentés reste très satisfaisant.

BILAN SIMPLIFIE

	2020	2019		2020	2019
ACTIF IMMOBILISE TOTAL	7 617 735	8 177 777	FONDS PROPRES (Gestion Libre)	4 573 655	4 801 969
CREANCES DE FONCTIONNEMENT	8 670 798	10 063 394	FONDS PROPRES (Gestion contrôlée)	3 129 214	4 892 487
TRESORERIE	8 026 978	3 993 548	RESULTAT COMPTABLE	845 550	- 1 193 406
Autres régularisations	237 935	226 921	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	2 450 835	2 945 451
			PROVISIONS	146 691	803 463
			FONDS DEDIES	4 569 357	2 507 630
			DETTES	8 838 145	7 704 046
	24 553 446	22 461 640		24 553 446	22 461 640

Les fonds dédiés

Les fonds dédiés constitués au 31 décembre 2020 s'élèvent à 3 527 654 euros contre 2 507 630 euros en 2019 et sont constitués de la manière suivante :

- Fonds dédiés associatifs pour les activités non financées par les subventions ou les produits de la tarification : 371 393 euros

Ces fonds sont utilisés notamment au sein du pôle petite enfance pour la réalisation d'activités et les projets thérapeutiques. Au sein des autres établissements, ces fonds permettent de financer des activités telles que l'équithérapie, la balnéothérapie ou d'autres projets. Ces fonds permettent également de financer des formations aux professionnels.

- Fonds dédiés des établissements : 2 921 270 euros

Les fonds comptabilisés au sein des établissements concernent majoritairement des crédits non reconductibles alloués par les ARS pour le financement du projet numérique personnalisé, de la formation « bucco » destinée aux salariés qui sont déjà utilisés ainsi que des projets financés les années antérieures et dont les sommes sont utilisées au fur et à mesure.

Il a été intégré en 2020 en fonds dédiés des montants destinés à couvrir les travaux futurs des établissements en lieu et place des provisions règlementées initialement comptabilisées et qui ont

été modifié à la suite de la mise en place du nouveau plan comptable des associations et des réglementations comptables qui en découlent (projet de réhabilitation du FAM Jacques-Cœur et de l'Hacienda, projet de travaux au SESSAD d'Aulnay-sous-bois, projet de travaux domotique à la MAS/FAM de l'Orangerie...)

- Fonds dédiés spécifiques aux EAJE : 234 992 euros

Les fonds comptabilisés au sein des établissements d'accueil des jeunes enfants concernent les bonus (Handicap et Mixité) versés par les caisses d'allocation familiales et qui seront utilisés dès l'année 2021.

Les résultats administratifs

Les résultats administratifs des établissements ESMS sont majoritairement excédentaires du fait du maintien des produits de tarifications tout au long de l'année pour les établissements qui ont été fermés lors du premier confinement. Ces établissements ont réalisé des économies importantes au niveau des dépenses liées à cette fermeture, notamment au niveau des dépenses de transport et d'alimentation ainsi que sur les dépenses courantes (eau, énergie, activités...)

Les autres établissements de type Internat qui sont restés ouverts présentent des résultats administratifs excédentaires du fait d'économies réalisées au niveau des activités et sorties extérieures ou par des absences de personnel.

Le seul établissement qui présente un résultat administratif déficitaire de – 158 072 euros est le Foyer-FAM Le Malonnier. En effet, cet établissement a organisé dès le premier confinement des unités spécifiques « COVID » du fait des cas recensés dans l'établissement en accueillant également des résidents du FAM Jacques-Cœur. Il a été décidé d'augmenter le temps présentiel médical (Infirmiers et médecins) afin de garantir un accompagnement sécurisé pendant toute la période de confinement (jusqu'en fin d'année). Ces dépenses non prévues ont impacté directement l'équilibre budgétaire de l'établissement et seront financées dans l'augmentation du prix de journée en 2022.

Etablissements	Résultats financier
IES Champigny	71 954,50 €
IEM Evoludia	15 699,64 €
IME Les Hortillons	6 041,00 €
CEPH Daviel	28 883,07 €
SESSAD 93	20 716,43 €
SESSAD Paris	38 085,21 €
Résidence Hacienda	53 126,47 €
Foyer Arc en Ciel	16 962,45 €
Foyer/FAM Le Malonnier	- 158 072,00 €
FAM Jacques Cœur	9 431,99 €
MAS/FAM L'Orangerie	9 755,62 €
	112 584,38 €

Les établissements accueillant des jeunes enfants sont majoritairement déficitaires malgré le maintien des subventions de la ville de Paris et d'une partie des subventions des caisses d'allocations familiales. Les déficits proviennent principalement de la baisse des prestations tarifées aux familles du fait des fermetures successives (confinement, présence de cas COVID dans l'établissement...)

Rapport du Trésorier 2020

Etablissements	Résultats financeur
Houlabaloo	- 2 832,66 €
Trotte Lapins	- 24 413,15 €
Le Chalet	21 730,39 €
Ram Dam	- 9 859,70 €
Les Bambini	- 7 782,02 €
Méli-Mélo	- 24 216,00 €
	<hr/>
	- 47 373,14 €

L'activité associative

Le résultat 2020 de l'Association Envoludia présente un déficit comptable de - 57 418,22 euros contre un résultat déficitaire en 2019 de - 10 748,29 euros.

Le total des charges de l'année s'élève à 1 087 059,18 euros contre 377 710 euros au titre de l'année 2019 ; le total des produits pour l'année 2020 est de 1 029 640,96 euros contre 366 960 euros en 2019. Ces écarts significatifs proviennent du versement d'un montant de 622 692 euros au propriétaire des locaux du Foyer-FAM Le Malonnier, devant être régularisé depuis quelques années suite à la livraison du bâtiment, permettant de réduire les loyers facturés. Ce versement avait fait l'objet d'un produit exceptionnel constaté dans les comptes de l'association et mis en fonds dédié lors de la vente du site de la rue Vigier en 2018.

Le résultat déficitaire provient principalement :

- d'une baisse significative des dons perçus au titre de l'année,
- d'une baisse des montants perçus de l'accueil associatif du fait de la pandémie

Le total des fonds dédiés au 31/12/2020 affectés s'élève à 371 393 euros.

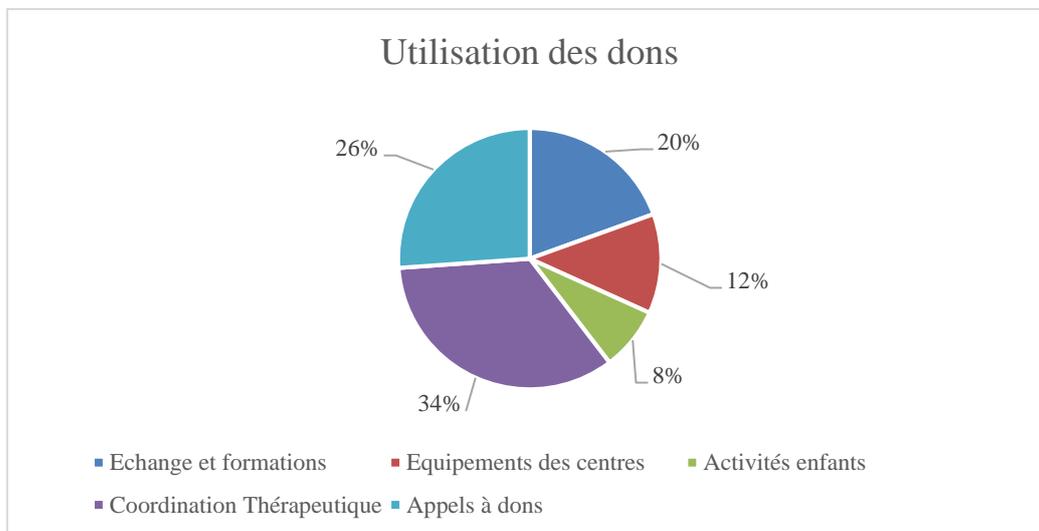
Les ressources et emplois issues de la générosité du public

L'ensemble des ressources collectées auprès du public au cours de l'année 2020 s'est élevé à 158 357 euros contre 244 327 euros en 2019, soit une baisse significative notamment sur les dons de Mécénat.

Plus de 66 % de ces dons, soit 105 613 €, sont affectés à des projets spécifiques ou à des établissements dans le cadre de projets qu'il conviendra de mettre en œuvre ou qui ont débuté au cours de l'année.

Le report des ressources perçues au titre des années antérieures s'élève à 275 622 €.

Le solde des dons perçus et non encore utilisés s'élève à 371 393 €. Il couvrira des dépenses engagées dès 2021 dans le cadre de projets spécifiques par thèmes ou par établissements.



Conclusion

L'équilibre budgétaire et financier de l'association, au titre de cette année extraordinaire, a été respecté et maîtrisé pour la majorité des établissements de l'association par le maintien du versement des produits de tarifications de nos partenaires que nous remercions (ARS, conseils départementaux, villes et collectivités).

Les résultats comptables et administratifs consolidés sont excédentaires et confortent la bonne gestion et la maîtrise des dépenses dans les établissements, avant notamment la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre l'association, l'ARS Ile-de-France et les conseils départementaux de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis en fin d'année 2021.

Les ratios financiers et économiques sont toujours très bons dans la mesure où l'association reste indépendante sur le plan financier. Ces ratios mettent en avant la solidité financière de l'association d'année en année.

Des projets de réhabilitation d'établissements sont engagés au titre de l'année à venir, notamment pour le FAM Jacques-Cœur, la Résidence Hacienda et le SESSAD d'Aulnay-sous-bois, financés par les autorités de tarification avec des recours à l'emprunt afin de ne pas détériorer la situation financière de l'association.

Marine LEZEAN

Trésorière